**REUNION DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un le 13 décembre à 10 heures 13 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1er à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Valérie DEVAUX

**ETAIENT PRESENTS :** M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI-POLLEUX, M. Laurent BEUVAIN, M. Arnaud BIHET, M. Pascal BOHIN, M. Jean-Michel BOUCHY, M. Christophe BOULOGNE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Mme Sabine CARTON, Mme Zohra DARRAS, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, Mme Margaux DELETRE, M. Bertrand DEMOUY, M. Frédéric DEMULE, M. Guillaume DUFLOT, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme Monique EVRARD, M. Frédéric FAUVET, Mme France FONGUEUSE, Mme Josiane HEROUART, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, Mme Valérie KUMM, M. Wilfried LARCHER, M. Jannick LEFEUVRE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Jocelyne MARTIN, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Guillemette QUIQUEMPOIS, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, Mme Guislaine SIRE, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Angelo TONOLLI, Mme Julie VAST

**EXCUSEE :** Mme Esra ERCAN

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président se déclare ravi de revoir sa collègue Brigitte LHOMME récemment souffrante et informe ses collègues de l'anniversaire ce jour de Jannick LEFEUVRE

M. le Président propose d'adopter les procès-verbaux des séances des 18 et 19 octobre 2021 qui sont affichés à l'entrée de la salle. Il est procédé au vote à mains levées des procès-verbaux qui sont adoptés à l'unanimité.

Il donne lecture du pouvoir qui lui a été remis : Mme ERCAN pour M. TONOLLI.

M. le Président rappelle à ses collègues l'obligation du port du masque dans l'hémicycle et leur propose d'en faire exception lors de leurs prises de parole.

M. le Président se réjouit de retrouver ses collègues pour ce Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2022 et remercie très sincèrement le Président Xavier BERTRAND pour la mise à disposition aux élus départementaux de l'hémicycle de la Région ainsi qu'un certain nombre de salles de réunions.

M. le Président prononce son discours d'ouverture qui figure en annexe au présent procès-verbal, et souligne l'importance de ce premier débat d'orientation budgétaire de la mandature, étape essentielle qui permet de définir les contours des engagements futurs de la collectivité. Rappelant le contexte de crise sanitaire dans lequel s'inscrit l'action du Département depuis plusieurs mois, il rend hommage à l'engagement sans faille des 2700 agents oeuvrant notamment à la mise en œuvre du Plan de relance au bénéfice des Samariens et évoque les nombreuses mesures déployées pour soutenir ces derniers, mesures qui ont permis de démontrer l'efficacité de l'action départementale. M. le Président souligne que c'est dans un contexte instable que les grandes orientations budgétaires ont été définies au cours d'un exercice inédit de concertation avec les groupes d'opposition, ce dont il remercie l'ensemble des conseillers départementaux, et rappelle les grands chantiers qui guideront l'action du Département en 2022 afin de renforcer le rôle et l'image de ce dernier comme acteur de proximité au service des Samariens et du développement du territoire.

Donnant lecture du discours du groupe « Gauche Démocrate Républicaine », M. BEUVAIN rappelle que dans le contexte de grave crise sanitaire, les réponses apportées par « le gouvernement des riches » ont eu pour conséquences d'accroître les inégalités et que la politique d'austérité ainsi appliquée au plan national ayant eu un écho sur notre département à travers les décisions prises par la majorité départementale n'ont fait que fragiliser le territoire. M. BEUVAIN considère que les orientations annoncées aujourd'hui, ne sont pas exceptionnelles car ne constituent « qu'un début de rattrapage », « une pause pour réamorcer des dispositifs qui ont été sacrifiés sur l'autel de l'austérité ». Abordant, ensuite, la politique managériale du Département, il revient sur des décisions qui ont été prises dans l'organisation de nombreux corps de métiers de l'administration départementale et décrit les conséquences qu'elles ont eues sur les conditions de travail des agents qui se sont fortement dégradées à bien des égards, selon lui.

Relevant que le temps de parole de M. BEUVAIN dépasse le temps défini par le règlement intérieur, M. le Président lui demande d'écourter son discours.

M. BEUVAIN exprime son insatisfaction mais accède à la demande de M. le Président ; il conclut son discours en proposant la mise en place d'un plan pluriannuel pour l'emploi au sein de la collectivité et précise que face à la « volonté de vouloir bâillonner l'opposition » il exprimera les propositions qu'il n'a pu formuler ici à travers la tribune du journal départemental.
*(L'intervention du groupe Gauche Démocrate Républicaine figure en annexe au présent procès-verbal).*

M. le Président rappelle qu'il lui incombe de faire respecter les règles définies dans le règlement intérieur de l'assemblée et souligne qu'il n'était pas nécessaire de revenir aussi longuement sur les aspects de la politique nationale au sein de l'hémicycle départemental.

M. TONOLLI regrette le ton des échanges précédents et remarque qu'il était peut-être opportun de laisser le temps de parole nécessaire à M. BEUVAIN afin qu'il puisse aller jusqu'au bout de son propos.

Considérant que sa bienveillance quant aux conditions d'application du règlement intérieur ne peut être remise en cause, M. le Président précise que le temps de parole laissé à M. BEUVAIN a, quoiqu'il en soit, dépassé la durée maximale prévue audit règlement intérieur pour la lecture des discours, qui y est fixée à quinze minutes.

M. TONOLLI livre les impressions de son groupe sur ce débat d'orientation budgétaire dont il accueille favorablement les principes généraux. Il déclare néanmoins que son groupe restera vigilant sur le respect de son exécution lors du budget primitif de 2022. Il met l'accès notamment sur la nécessité de réaliser un véritable plan pour une hausse des rémunérations des auxiliaires de vie, une transition écologique qui doit être ambitieuse, les mobilités douces, les circuits courts d'alimentation et attire l'attention du Président sur une dématérialisation des procédures administratives qui ne doit pas être excessive.
*(L'intervention du groupe Avenir Solidaire et Durable figure en annexe au présent procès-verbal).*

M. FAUVET procède à la lecture du discours du groupe « Somme en commun ». Soucieux de dépasser les divergences, il annonce une opposition constructive. Il souligne que de part leur rôle essentiel au cours de la crise sanitaire, les Départements en sortent renforcer. M. FAUVET évoque quelques propositions d'actions afin de relever les trois défis majeurs que sont les défis social, citoyen et environnemental. Abordant les moyens humains qui doivent permettre la mise en œuvre de l'action départementale, il préconise le renfort des équipes départementales afin notamment d'améliorer les conditions de travail des agents qui sont actuellement en difficulté dans différents services.

M. FAUVET remarque que les cent millions d'euros de dépenses annuelles en investissement prévu dans le présent DOB permettront de rattraper une partie du retard accumulé notamment sur le patrimoine des cinquante collèges publics et souhaite plus d'ambition dans les orientations notamment en matière de transition écologique laquelle doit être au cœur de toutes les décisions départementales. Demeurant attentif à la traduction de ces orientations dans le prochain budget primitif, M. FAUVET estime qu'elles constituent un virage complet par rapport à l'orthodoxie budgétaire antérieurement suivie. Il

conclut en soulignant que de nombreuses années ont certes été perdues mais que son groupe soutiendra les bonnes décisions à venir.
*(L'intervention du groupe « Somme en commun » figure en annexe au présent procès-verbal)*

Prononçant le discours du groupe « Unis pour la Somme », Mme DELETRE souligne le rôle central de l'institution départementale au cours de la crise sanitaire, démontrant sa proximité et son efficacité ; elle salue l'engagement de tous les agents qui ont contribué au déploiement du plan de relance dans tous les corps de métiers de l'administration départementale ; elle souligne la nécessité de poursuivre les actions au bénéfice de tous, sous le sceau de la solidarité et de l'ambition, ainsi que de la transition écologique qui doit être intégrée dans toutes les décisions qui seront prises. Mme DELETRE déclare que les élus de la majorité apporteront leur entier soutien au Président de l'Assemblée départementale dans la mise en œuvre des politiques à construire « au service de tous les habitants de ce département ».
*(L'intervention du groupe Unis pour la Somme figure en annexe au présent procès-verbal)*

M. le Président apporte quelques précisions à la suite des différentes interventions de ses collègues de l'opposition. En réponse à l'annonce d'une baisse des dépenses de fonctionnement pour 2022, il rappelle la réalité des prévisions du prochain budget primitif qui se traduit pour 2022 par une augmentation de plus de 62 millions d'euros de dépenses de fonctionnement par rapport au budget primitif 2015, dont 35 millions seront consacrés au secteur social, augmentations qui se concrétiseront dans les domaines de l'autonomie, de l'enfance, de l'insertion mais aussi des ressources humaines ; ces augmentations doivent, en outre, être appréciées à la lumière des baisses corrélatives des recettes départementales comme en témoigne les chiffres de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui était de 105,7 millions d'euros en 2015 mais de 89 millions d'euros en 2021.

M. le Président regrette que soient à nouveau abordés « les nanars dont plus personne ne parle », à l'instar du thème des territoires d'action sociale. Il insiste, par ailleurs, sur sa volonté et celle de la majorité de développer l'apprentissage au sein de l'administration départementale grâce aux multiples métiers qui y sont présents et souhaite que celle-ci devienne exemplaire dans l'accueil des apprentis, y compris en situation de handicap, sachant que l'objectif poursuivi par la collectivité est d'accueillir, parmi les apprentis, dix pour cent de jeunes accueillis en situation de handicap.

En réponse aux craintes exprimées liées au développement de la dématérialisation, M. le Président précise que la dématérialisation concerne essentiellement le « back-office », que les démarches en ligne proposées aux usagers par le Département ne sont jamais une obligation et rappelle le recrutement de cinq postes de conseillers numériques sur les territoires pour accompagner les usagers.

S'agissant des conditions de travail des agents du Département, M. le Président évoque tout d'abord le mouvement de grève au sein de l'administration départementale déclaré du 7 au 31 décembre 2021 et apporte des précisions sur les chiffres réels des agents grévistes. En particulier, aucun agent ne s'est déclaré gréviste à partir du 9 décembre. Réfutant ensuite la critique selon laquelle les salaires des agents ne seraient pas revalorisés, M. le Président rappelle que 2,7 millions d'euros supplémentaires alimenteront le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) sur une période de trois années, ce qui va avoir des conséquences positives notamment sur les postes de catégorie C. Enfin, M. le Président évoque la nécessité de lutter contre l'absentéisme constaté au sein de la collectivité dont la moyenne est de trente-huit jours d'absence par an et par agent, plus de quatre-vingt-dix-huit d'entre eux étant en absence de longue durée. Il souligne qu'il y a donc un effort considérable à faire sur ce sujet notamment en facilitant le retour des agents absents et en concentrant les démarches managériales sur les situations particulières qui seraient signalées dans certains services.

M. le Président remercie l'enthousiasme et le volontarisme de Mme DELETRE qui a exprimé le soutien de la majorité pour l'ensemble des politiques publiques à mettre en œuvre. Evoquant une critique entendue au sujet de la motion en préparation à l'ADF sur le RSA, il invite chacun à éviter « toute skizophrénie » et rappelle que la priorité de la majorité départementale a toujours été l'accompagnement des bénéficiaires du RSA au retour à l'emploi, ce qui implique parfois le respect de mesures incitatives et s'avère être en cohérence avec l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée ». Il souligne qu'une réforme dans le domaine du RSA nécessite une intervention législative. Les réflexions en cours entre les Départements le sont dans le cadre d'une discussion qui suscite un certain consensus de la part même des Départements de gauche.

Pour conclure, M. le Président souligne que dans le domaine de l'enfance, des groupes de travail sont constitués, beaucoup de choses sont en chantier, beaucoup de propositions sont en cours de construction et seront abordées lors des prochains débats.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DEVAUX indique le dépôt de deux vœux déposés par les groupes « Somme en commun » et « Gauche Démocrate Républicaine » intitulés :

- Pour une véritable reconnaissance du travail social et médico-social ;
- Le picard doit pouvoir être enseigné.

Mme DEVAUX rappelle que les commissions se réuniront à 14 heures.

M. le Président précise que le groupe « Avenir solidaire et durable » s'est associé aux deux vœux déposés et suspend la séance.

*(La séance, suspendue à 11 heures 37, est reprise à 14 heures 53).*

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président tient à apporter des précisions sur les propos inexacts de M. BEUVAIN publiés sur les réseaux sociaux. Il lui précise qu'en aucune manière il n'a utilisé le terme « nanars » pour désigner les syndicats, mais pour qualifier les thèmes abordés par l'opposition (voir supra); quant au terme « schizophrènes » utilisé au cours de ses propos relatifs au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA (voir supra), il n'a nullement visé les élus, mais a fait référence aux discours contradictoires tenus par certains sur un même sujet. Il regrette que M. BEUVAIN ait procédé à une traduction inappropriée de ses propos sur les réseaux sociaux et l'invite à modifier sa publication afin de clarifier ces points.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. de JENLIS pour Mme DEVAUX, M. FAUVET pour Mme DARRAS, M. RENAUX pour M. LOGNON et M. DUFLOT pour Mme FONGUEUSE.

**21.1.42 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 – Mme Isabelle de WAZIERS, présidente, rapporteure, conclusions adoptées**

L'Assemblée prend acte :
- de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour 2022.
- de la « Nomenclature Stratégique de Programmes (NSP) » actualisée au 1er janvier 2022.

Il est procédé au vote électronique du rapport. Les conclusions de la rapporteure sont adoptées à l'unanimité.

**21.1.43 - MESURES DE GESTION LIÉES A LA MISE EN PLACE DE LA M57 ET ACTUALISATION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER – Mme Isabelle de WAZIERS, présidente, rapporteure, conclusions adoptées**

Il est procédé au vote électronique du rapport. Les conclusions de la rapporteure sont adoptées à l'unanimité.

**21.1.44 - EXECUTION DU PLAN DE RELANCE ET INFORMATION TRIMESTRIELLE DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DES AIDES ATTRIBUEES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE POST COVID 19 – Mme Isabelle de WAZIERS, présidente, rapporteure**

L'Assemblée prend acte du rapport « Exécution du plan de relance et information trimestrielle de l'assemblée délibérante des aides attribuées par le Président dans le cadre du plan de relance post COVID-19 ».

**21.1.45 - RAPPORT ANNUEL 2020 SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – Mme Christelle HIVER, rapporteure**

M. STOTER note qu'au sein de l'administration départementale la répartition des agents entre les femmes et les hommes varient selon les filières, que le rapport présenté est riche en informations et permet notamment de constater que le critère d'évolution du parcours professionnel des agents n'est pas le genre mais la compétence ; il ressort, selon lui, de ce rapport, un traitement égalitaire des femmes et des hommes au sein de l'administration départementale, toujours perfectible, mais globalement satisfaisant.

M. BEUVAIN relève une différence salariale entre les hommes et les femmes de catégorie C sur les plus bas salaires en filière technique, différence pour laquelle il a obtenu une explication convaincante de Mme HIVER en commission.

Mme HIVER précise que cette différence salariale s'explique par les promotions internes en 2020 au grade d'agent de maitrise qui ont bénéficié à 11 hommes sur 12 car l'une des conditions d'accès à ladite promotion est celle d'occuper un poste de responsable de cuisine ; or, ces postes sont majoritairement occupés par des hommes. Mme HIVER remercie M. BEUVAIN qui a mentionné avoir obtenu réponse à son interrogation.

L'Assemblée prend acte du « Rapport annuel 2020 sur l'égalité entre les femmes et les hommes ».

**21.1.46 - RAPPORT SOCIAL UNIQUE DE LA COLLECTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020 – Mme Christelle HIVER, rapporteure**

Quoique redondant avec le précédent sur certains aspects, M. STOTER souligne l'intérêt du présent rapport, qui s'avère très complet et apporte des précisions notamment sur la nature des emplois occupés au sein de l'administration départementale, le taux d'absentéisme, les raisons de ce dernier, le développement du télétravail ... ; il note avec satisfaction l'absence de signalement pour violences conjugales parmi les agents de la collectivité.

L'Assemblée prend acte du « Rapport social unique de la collectivité au 31 décembre 2020 ».

**21.1.47 - DELEGATIONS DE POUVOIRS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU PRESIDENT – M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, rapporteur, conclusions adoptées**

M. STOTER note les précisions qui sont apportées à travers le présent rapport et en application des textes, quant à l'étendue des délégations de pouvoirs qui sont accordées à M. le Président et en prend acte. Il sollicite la communication, à l'issue des travaux de l'assemblée, du diaporama de présentation des rapports.

M. le Président accède à cette demande.

Il est procédé au vote électronique du rapport. Les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité.

**21.2.22 - INSERTION ET LOGEMENT (MISSION 4) – M. Jean-Michel BOUCHY, rapporteur, conclusions adoptées**

Mme DARRAS exprime ses doutes sur les conditions de réalisation concrètes du projet « Aller vers » eu égard à la charge de travail déjà importante des travailleurs sociaux sur le terrain, mais dans l'attente des résultats de ce projet, elle vote en faveur du présent rapport.

Il est procédé au vote électronique du rapport. Les conclusions du rapporteur sont adoptées à l'unanimité, M. STOTER s'abstenant.

**21.2.23 - FIXATION POUR L'ANNÉE 2022 DE L'OBJECTIF ANNUEL D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS) – Mme Françoise RAGUENEAU, rapporteure, conclusions adoptées**

Soulignant que l'inflation est évaluée pour 2022 autour de 2,5 à 3 % alors qu'elle était fixée à 1% environ depuis plusieurs années, M. STOTER appelle l'attention sur les incidences que cette augmentation pourra avoir sur les établissements accueillant notamment les personnes âgées et handicapées, augmentation qui devra donc être prise en compte dans la stratégie d'évolution des dépenses ici arrêtées.

M. JARDE confirme la prévision inflationniste pour 2022 mais précise que cette évolution est anticipée par le Département dans l'évaluation des dépenses notamment dans les domaines de l'enfance ou du handicap où il a été prévu une évolution supérieure à l'inflation, soit 4,45 % pour le premier et 3,53 % pour le second.

M. le Président souligne que lors de la transmission de leurs projets de budget au Département qui a servi de base à la détermination de ces taux, les établissements n'ont, à ce jour, pas alerté sur un risque de difficulté d'exécution financière mais que si tel était le cas l'assemblée serait à nouveau saisie pour examiner la possibilité d'ajustement.

Il est procédé au vote électronique du rapport. Les conclusions de la rapporteure sont adoptées à l'unanimité.

**21.2.24 - VŒU - POUR UNE VERITABLE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL – Mme Zohra DARRAS et M. Olivier JARDE, rapporteurs**

Mme DARRAS défend le vœu au motif que les travailleurs sociaux doivent pouvoir obtenir une juste reconnaissance matérielle et morale.

M. JARDE rapportant les conclusions de la 2ème commission et répondant aux critiques de l'opposition qui allègue une absence de réponse adaptée de la part de la majorité, rappelle que M. le Président a interpelé le Premier Ministre et le Ministre de la santé pour une application homogène de la revalorisation salariale issue de l'accord Ségur, sans distinction entre les secteurs privé et public, que ces revalorisations salariales dont le coût est de 9,6 millions d'euros ne seront compensées qu'à hauteur de 5 millions par l'Etat, qu'il est accordé 1 million de plus à la prévention dans le domaine de l'enfance et qu'au budget primitif une augmentation de 35 millions d'euros est prévue pour le budget social. M. JARDE propose donc le rejet du vœu présenté.

M. le Président appelle l'attention des élus de l'opposition sur l'amélioration des conditions matérielle de travail des agents présents sur les sites Simone Veil et Marie Curie et également dans les MDSI ; il souligne en outre l'amélioration des conditions salariales des agents et considère, en conséquence, qu'à travers le vœu présenté, les élus de l'opposition se montrent très sévères et ne reconnaissent pas ce qui a été réalisé.

Mme QUIQUEMPOIS souligne que les subventions constituent un rattrapage de ce qui a été gelé précédemment ; quant aux MDSI, elle reconnaît les conditions matérielles très agréables créées en leur sein mais regrette que cela se soit réalisée au détriment de la proximité avec les usagers. Elle sollicite des moyens humains supplémentaires afin que l'accent soit mis sur la prévention notamment en matière d'aide à domicile.

M. le Président confirme que cet accompagnement existe déjà avec notamment l'organisation par les travailleurs sociaux des visites à domicile lesquels sont toujours à l'écoute des besoins des usagers et sont en capacité au sein des MDSI d'apporter des réponses à ces derniers sur tous les sujets.

M. STOTER précise que le vœu présenté a pour objectif de faire bouger les lignes et prend acte d'une divergence de perception entre la majorité et l'opposition sur ce qui est vécu aujourd'hui par les agents départementaux et est rapporté par l'opposition.

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. BOULOGNE pour M. STOTER, Mme KUMM pour Mme TEMMERMANN et Mme HIVER pour M. SOMON.

Il est procédé au vote électronique du vœu. Le vœu est rejeté à la majorité, le groupe « Unis pour la Somme » votant contre.

**21.5.17 - VŒU - LE PICARD DOIT POUVOIR ETRE ENSEIGNE – M. Jean-Jacques STOTER et Mme Margaux DELETRE, rapporteurs**

M. STOTER présentant le vœu, insiste sur la nécessité d'ancrer le picard dans la pratique et l'enseignement afin de le transmettre aux générations futures. Il précise que le vœu présenté a donc pour but que soit inscrit le picard dans la prochaine circulaire de l'éducation nationale afin qu'il soit mieux considéré et qu'il bénéficie, en tant que langue régionale, d'un véritable programme d'enseignement.

Mme DELETRE rapportant les conclusions de la 5ème commission, confirme que l'assemblée est unanime pour soutenir le voeu présenté dans le but de défendre le picard, « patrimoine immatériel de notre Département » qui est une « langue prestigieuse mais grandement méconnue ». Elle précise que parallèlement à ce voeu qui sera adressé à M. le Premier Ministre, une réflexion est en cours avec l'agence régionale de la langue picarde afin notamment de sensibiliser les collégiens à l'apprentissage du picard, d'élaborer une charte visant à remettre le picard au cœur de l'actualité, de mettre en place des dispositifs incitatifs, d'encourager la lecture picarde ou d'envisager la pose de panneaux en picard sur les circuits de randonnée du département, autant de pistes de réflexion qui vont être explorées par le Département et l'agence régionale de la langue picarde pour la valorisation du picard.

M. le Président confirme son souhait d'encourager par des mesures incitatives décidées par l'assemblée, toutes les initiatives de promotion de la langue picarde et souligne que le Département accompagnera notamment les communes qui signeront la charte évoquée par Mme DELETRE laquelle contient par exemple des actions de valorisation du picard dans les actes de la vie quotidienne. Au-delà de cet accompagnement, M. le Président exprime le souhait que le Département prenne l'initiative de mettre en place, en collaboration avec l'agence régionale de la langue picarde, des actions exemplaires de protection et de promotion du picard.

M. JARDE évoque quelques dates de l'histoire picarde pour rappeler qu'en 1539 (Ordonnance de Villers-Cotterêts) le picard est devenu langue nationale ; il souligne que le picard actuel est un élément de dialectique de la langue d'oïl et doit, à ce titre, être reconnu, aujourd'hui, comme une langue. Au regard de ce fondement historique, M. JARDE exprime son soutien au vœu présenté.

M. LEFEUVRE, regrettant que le voeu n'ait pas été traduit en picard, suggère qu'à tout le moins son titre le soit avant envoi au Premier Ministre et précise que M. le Président a d'ores et déjà adressé un courrier à ce dernier afin de demander l'intégration du picard dans les langues enseignées. Il indique que le vœu présenté a recueilli l'unanimité en 5ème commission.

Il est procédé au vote électronique du vœu. Le vœu est adopté à l'unanimité.

M. SOMON précise que la Région Hauts-de-France a exprimé la même unanimité autour du picard et remercie MM. les sénateurs Bocquet, Brisson et Decool qui se sont associés à lui afin d'adresser un courrier au Premier Ministre pour la défense de la langue picarde.

M. le Président rappelle aux membres de l'assemblée qu'une visite du Musée de Picardie est prévue à 17 heures 30.

*(La séance est levée à 16 heures 17).*

.....

LE PRESIDENT,

M. Stéphane HAUSSOULIER

LA SECRETAIRE,

Mme Valérie DEVAUX

ANNEXE

# Conseil départemental

# Séance publique du Débat d'Orientations Budgétaires

*Lundi 13 décembre 2021*

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Mes chers collègues,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour la séance publique du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2022.

Une fois encore, cette séquence ne peut se tenir dans les locaux du Conseil départemental de la Somme, dans notre emblématique salle Max Lejeune, en raison d'un contexte sanitaire toujours aussi incertain.

Je remercie la Région qui nous permet de siéger dans cette salle des délibérations depuis maintenant plus d'un an et demi afin de maintenir nos échanges dans le respect des gestes barrières.

J'espère, nous espérons, que cette période sera bientôt derrière nous et que nous pourrons retrouver l'Hôtel des Feuillants dès que possible.

* * *

Ce Débat d'OrientationsBudgétaires est un moment tout particulier, puisqu'il s'agit, tout d'abord, du premier de cette mandature. Au sein de notre Assemblée départementale renouvelée depuis cet été, certains vont donc découvrir cet exercice, qui est une étape essentielle au fonctionnement de notre collectivité.

Ainsi, nous examinerons et échangerons ce matin sur les orientations à venir de la collectivité et dresserons les contours de nos engagements à l'aube de ce nouveau mandat.



*Seul le prononcé fait foi*

* * *

Il y a un peu plus d'un an, lorsque nous nous retrouvions pour ce même exercice pour l'année 2021, en pleine période de confinement, de nombreuses interrogations portaient sur les retombées économiques et sociales à venir, notamment pour les publics les plus fragiles.

Depuis, alors que de nombreux concitoyens sont en proie à des risques accrus de précarité, notre collectivité a su œuvrer pour les accompagner et soutenir les professions les plus exposées. Je pense par exemple aux métiers du médico-social et de la santé, à nos sapeurs-pompiers, aux personnels éducatifs, mais aussi à l'ensemble du tissu d'acteurs associatifs et d'entrepreneurs qui font le lien social et le dynamisme de nos territoires.

Bien entendu, face au caractère mouvant du contexte sanitaire, nous devons poursuivre nos efforts et être prêts, dans ces moments d'incertitude, pour faire face aux changements à venir.

Quoi qu'il en soit, en dépit des contraintes réglementaires et budgétaires qui pèsent sur notre collectivité, cette crise nous a permis d'apporter la démonstration de l'efficacité de notre action et du rôle essentiel que joue le Département dans le maintien des équilibres sociaux et territoriaux.

* * *

Aussi, permettez-moi à nouveau d'avoir une pensée pour l'engagement et la mobilisation sans faille de ceux qui œuvrent chaque jour au sein de notre collectivité.

Nos 2 700 agents n'ont eu de cesse et continuent de s'adapter à la situation, de répondre présent pour permettre à notre institution de faire face aux défis de la crise sanitaire.

Leur engagement a permis la mise en œuvre d'un vaste Plan de relance, unique et ambitieux, pour conserver un territoire dynamique, vertueux, mais surtout solidaire.



*Seul le prononcé fait foi*

Je tiens, en votre nom, à les en remercier.

* * *

**De nombreuses mesures ont ainsi été déployées pour soutenir les habitants et les acteurs de nos territoires touchés par la crise.**

Ces derniers mois, le maintien de l'activité économique et du pouvoir d'achat ont constitué un fil conducteur de l'action départementale.

Ce sont ainsi des centaines d'entrepreneurs samariens qui ont bénéficié de l'aide d'urgence du Département, tandis que 8 000 visiteurs ont accédé à notre dispositif d'aide au remboursement pour les séjours touristiques.

Pour soutenir notre économie locale et faciliter un retour des Samariens dans les clubs et les lieux de culture, le « *Somme Chéquier Collégien* », déployé au printemps dernier, bénéficie aujourd'hui à plus de 40 000 jeunes, ainsi qu'à leurs familles.

Je pourrais également citer d'autres dispositifs, telles que l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à laquelle plus de 4 000 Samariens ont eu recours, ou encore les cartes prépayées reçues par plus de 3 500 agents des métiers du médico-social et 5 000 assistantes maternelles.

* * *

Si ces mesures ont montré leur efficacité, la pandémie et ses conséquences sont encore bien présentes. Alors que le dernier point de situation sanitaire indique que le taux d'incidence a presque triplé lors des deux dernières semaines dans la Somme, nous devons rester vigilants, alors même qu'un pic est annoncé pour ce mois de janvier.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous ne pourrons tenir notre traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2022, dont le format sera réadapté.

* * *

Face à ces évolutions, c'est une véritable course de fond dans laquelle nous sommes engagés. Elle nous exige de poursuivre nos efforts tout en consolidant les missions structurantes de notre collectivité.

Cette urgence à agir nous est par ailleurs rappelée avec les mécontentements sociaux qui se font entendre. Ces derniers témoignent de la nécessité d'œuvrer pour restaurer le lien de confiance et retrouver un dialogue apaisé entre les citoyens et les pouvoirs publics.

* * *

**C'est en tenant compte de ces nombreux paramètres empreints d'instabilité que nos orientations budgétaires ont été bâties pour l'année à venir, afin de renforcer l'action et l'image de notre institution comme acteur de proximité, au service des Samariens et du développement de nos territoires.**

Ces grands arbitrages sont l'aboutissement des travaux menés par la majorité en concertation avec les groupes d'opposition dans le cadre des commissions thématiques, pour construire un projet de mandat ambitieux, s'emparant des préoccupations des Samariens.

Cet exercice de concertation associant toutes les sensibilités politiques, dans l'intérêt du territoire, est inédit. Je tiens à remercier les présidents de commission, les Vice-présidents et l'ensemble des conseillers départementaux pour leur investissement dans cette démarche.

Ce projet de mandat proposera ainsi de nouvelles mesures, de nouvelles méthodes pour répondre immédiatement et sur le temps long aux enjeux rencontrés dans nos territoires avec efficacité, écoute et compréhension, proximité et solidarité.

* * *



*Seul le prononcé fait foi*

Parmi les grands chantiers de la politique que nous mènerons, nous proposerons en priorité une **présence physique de proximité renforcée auprès des publics les plus fragile**s. Des aides simplifiées, plus visibles et adaptées à la grande diversité des personnes que nous accompagnons seront déployées. Notre MDPH est d'ailleurs une des premières en France à mettre en place des permanences partout sur le territoire.

Ces mesures poursuivront l'une des orientations phares de ce mandat : faire du **handicap une grande cause départementale de cette mandature.**

Nous continuerons de travailler sans relâche pour que cette cause puisse avancer à tous les niveaux, notamment auprès de l'État, pour que les Départements puissent enfin disposer des pleines compétences pour la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, en cohérence avec les besoins rencontrer dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Pour ce faire, des réformes doivent être menées pour trouver des solutions et des financements associés pérennes. C'est dans cette perspective que je porterai de nouvelles propositions auprès de l'Assemblée des Départements de France à travers le groupe de travail dédié à l'Autonomie et au Handicap que je préside.

Nous poursuivrons également les travaux menés avec la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie CLUZEL, pour faire de notre Département un territoire d'expérimentation pour de nouveaux dispositifs qui pourront être généralisés dans toute la France.

Plusieurs échéances sont à venir, à commencer par la Conférence des métiers de l'accompagnement et médico-social pilotée par le Conseiller d'État Denis Piveteau, avec qui j'échangerai dans les prochains jours pour engager un travail de fond pour une revalorisation des métiers éducatifs et du médico-social.

* * *



*Seul le prononcé fait foi*

A l'échelle de notre collectivité, nous nous saisirons quoi qu'il en soit de cette question en mobilisant un budget décuplé par rapport à celui de 2021 pour augmenter les salaires des auxiliaires de vie des services d'aide à domicile, ainsi que les personnels sociaux et médico-sociaux des établissements du secteur du handicap et des Maisons d'enfants à caractère social (MECS).

Nous engagerons des actions supplémentaires pour que les personnes âgées et en situation de handicap puissent choisir un lieu de vie en adéquation avec les besoins qu'ils rencontrent.

L'habitat inclusif sera favorisé à travers l'aide à la vie partagée, de même que des solutions de répit seront proposées aux aidants à domicile. L'accès à la culture, au sport et à la citoyenneté sera facilité pour les personnes dépendantes à travers des dispositifs nouveaux.

Nous engagerons également des actions supplémentaires pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, qui représentent aujourd'hui 10% de bénéficiaires du RSA.

* * *

Avec la reprise de l'économie, le **retour à l'emploi** demeure une de nos priorités qui nous amènera, plus que jamais, à déployer des mesures d'accompagnement pour tous les publics et à réhabiliter la valeur travail, en lien avec les partenaires de la collectivité.

La Somme est en effet un territoire d'opportunités que nous devons valoriser pour soutenir la création d'emplois et accompagner les 18 000 bénéficiaires du RSA vers une réintégration pérenne sur le marché du travail. Il relève de notre responsabilité de faciliter un rapprochement entre les demandeurs d'emplois et le monde de l'entreprise, dont certains secteurs voient leurs activités freiner, faute de main-d'œuvre.

* * *

Ces deux dernières années ont également vu se dégrader les conditions de vie de nombreuses familles et de la jeunesse, lesquels sont confrontées à des risques accrus de précarité.

Des interventions seront ainsi développées à destination de notre **jeunesse** pour permettre un accueil de qualité et des solutions alternatives pour une prise en charge dans des petits lieux de vie.

Dans cette période marquée par une augmentation inédite du nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance,les moyens seront considérablement augmentés en prévention pour déployer desactions éducatives en milieu ouvert et offrir un suivi renforcé à domicile comme alternative au placement.

* * *

C'est dans cette volonté de favoriser l'épanouissement de nos jeunes samariens, qui au cours de leurs années collégiennes vivent une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, que le Département interviendra de manière soutenue pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage. Une enveloppe de 80 millions d'euros sera ainsi mobilisée tout au long de ce mandat pour mener des opérations de réhabilitation et de restructuration des collèges.

Nous poursuivrons par ailleurs l'équipement de ces établissements, notamment à travers l'élaboration d'un « *plan casiers* ». Les équipes pédagogiques et les collégiens pourront également faire remonter leurs propositions dans le cadre d'un budget participatif renouvelé, notamment pour favoriser leur ouverture à la citoyenneté et faciliter l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

Si la gestion des bâtiments relève de notre compétence, nous avons à cœur d'aller beaucoup plus loin en proposant une politique éducative pour faire du collège un acteur de la vie locale, un lieu d'ouverture et d'insertion, en développant de nouveaux horizons autour de la mixité sociale.

Nous contribuerons ainsi à la réussite des élèves dans les cadres scolaires et périscolaires, avec le renouvellement du *Somme Chéquier Collégiens,* le renforcement des ateliers pédagogiques et le développement d'une alimentation de qualité dans les restaurants scolaires.

Leur bien-être et celui de leurs familles est une priorité pour le Département. C'est d'ailleurs pourquoi, comme j'ai pu le rappeler lors de ma dernière réunion avec les principaux de collèges, je m'engage à ce qu'aucun établissement ne ferme durant ce mandat.

* * *

Cette ambition de garantir un cadre de vie amélioré pour les habitants de notre Département s'incarnera tout autant à travers de **nouvelles aides directes dédiées aux collectivités locales.**

Alors que s'achève la Politique Territoriale 2017-2021, un nouveau partenariat renforcé sera proposé dès le début de l'année 2022 pour accompagner les projets des communes et des intercommunalités.

Dans ce cadre, la **sécurité** des Samariens, qui a déjà fait l'objet d'une attention particulière avec le lancement d'une aide pour l'équipement des communes en vidéoprotection, sera réinvestie dans le domaine de la sécurité routière, avec une aide spécifique pour sécuriser les traversées des villes et des villages.

Nous investirons davantage dans les casernes de notre Département, avec une participation financière accrue dans le cadre d'une enveloppe

budgétaire de plus de 8 millions d'euros dans le cadre d'un nouveau Programme Pluriannuel des Investissements.

* * *

Nous accentuerons également nos efforts pour la **transition écologique**, un enjeu de première importance pour notre territoire alors que les alertes se multiplient en cette année de COP. Pour transformer les menaces qui pèsent sur nos territoires en opportunités, nous installerons une direction en charge d'élaborer une stratégie globale pour la collectivité et de mener des réflexions pour que notre administration soit une administration exemplaire sur le plan environnemental.

Nous assurerons dans ce cadre la promotion des mobilités douces et poursuivrons des opérations d'aménagement pour préserver nos espaces naturels sensibles, l'efficacité énergétique et la solarisation de nos bâtiments.

Nous veillerons à ce que la transition écologique irrigue d'autres domaines de l'action départementale, à l'image de **l'agriculture**, en promouvant les produits locaux et les logiques de circuits courts, tout en encourageant les pratiques agricoles vertueuses et innovantes.

De tels projets nous permettront d'apporter une nouvelle dimension à nos politiques structurantes pour le développement et le rayonnement du Département. C'est d'ailleurs le sens de notre **grand projet « *Vallée de Somme, Vallée Idéale* »,** qui reprendra les principaux arbitrages exprimés par la Majorité pour l'attractivité et l'aménagement durable de notre territoire.

* * *

Nous n'oublions pas que l'équilibre et la vitalité de notre territoire ne peut se construire sans une collaboration étroite avec les acteurs associatifs. C'est pourquoi nous nous saisirons de nos **politiques sportive et culturelle**, deux secteurs qui ont beaucoup souffert dernièrement.

« *Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès* », disait Pierre de Coubertin. C'est dans cette vision que nous avons accompagné un mouvement sportif en difficulté en nous saisissant, dès à présent, des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour promouvoir le sport dans nos communes, nos collèges et auprès des habitants.

Nous travaillerons à ce que la Somme n'en soit que plus visible, en accueillant le passage de relais de la Flamme olympique et en valorisant les joyaux touristiques du Département afin de capter l'attention des millions de visiteurs qui se rendront en France à l'horizon 2024.

Il en ira de même pour la culture, que nos investirons davantage dans une dimension inclusive, avec la création d'événements ouverts à tous les publics et un soutien renforcé à des manifestations qui font la renommée de notre Département en France et même au-delà.

* * *

Voilà les grands principes que je souhaite porter dès à présent pour construire un projet ambitieux et accroître la visibilité de la collectivité départementale comme acteur des solidarités et de l'équilibre du territoire.

Ces orientations budgétaires se déclineront dès 2022 pour poursuivre les actions que nous avons engagées depuis 2015 et pour consolider un cadre d'action au sein duquel chaque Samarien, quelque soit sa situation, se sentira concerné et entendu.

* * *

Comme je vous le disais en septembre dernier, l'ambition que je partage est celle d'une collectivité dans l'action, faisant preuve d'audace pour bâtir l'avenir de notre Département.

L'écoute et la proximité doivent rester les maîtres-mots de nos politiques, que je souhaite innovantes et en cohérence avec les réalités vécues par chaque

habitant et que nous pouvons constater chaque jour sur le terrain.

* * *

Pour ce faire, je sais pouvoir compter sur votre engagement dans l'intérêt de notre Département et de ses habitants.

Les premiers mois de cette nouvelle mandature appelle à l'optimisme, car :

- Ensemble, nous avons montré notre capacité à échanger dans un climat serein et bienveillant pour construire un projet ambitieux.
- Ensemble, nous partageons cette volonté d'apporter des réponses immédiates aux défis qui se posent devant nous.
- Ensemble, et dans un monde en constante évolution, nous pourrons renforcer sur le temps long l'action de notre collectivité.

C'est en œuvrant dans cette perspective que nous pourrons faire en sorte que chaque Samarien puisse, en s'adressant à notre collectivité, trouver l'écoute, l'accompagnement qui sera à la hauteur de ses attentes et de sa situation.

* * *

Conscient que ce Débat d'OrientationsBudgétaires intervient dans un contexte social encore préoccupant, je souhaite que la morosité et l'incertitude laissent place à l'espoir et l'inventivité.

Il ne pourra en être autrement si nous souhaitons regagner la confiance de nos concitoyens et valoriser le rôle fondamental du Département comme garant des solidarités sociales et territoriales.

Je vous remercie.



*Seul le prononcé fait foi*

**Conseil Départemental de la Somme**
**Lundi 13 novembre 2022**

**Session du DOB**

**Intervention du groupe**
**Gauche Démocrate Républicaine**
**(Elu-e-s communistes et divers gauche)**

**Monsieur le Président,**
**cher-e-s collègues,**

Nous voici réunis pour l'examen du premier DOB de la mandature qui repose en partie sur l'adoption des dernières orientations budgétaires du gouvernement au travers son projet de loi de finances.

Un dernier projet de loi de finances qui s'inscrit pleinement dans la droite ligne des cinq années de politiques libérales que nous subissons et qui ont été amplifiées par les mauvais choix de la majorité départementale en ajoutant de l'austérité à l'austérité.

Je sais que les prémices de notre propos agacent déjà notre assemblée car nous ne pourrons faire l'économie d'exposer le résultat de nos fouilles archéologiques pour apporter la preuve d'un département longtemps saigné à blanc et des populations malmenées et exposées à davantage de précarité.

Et puis à entendre les vives réactions pour dénoncer nos démonstrations étayées par des analyses budgétaires comparatives année après année, désengagements après désengagements, vous comprendrez que le martellement de répétition sur les renoncements et les privations que votre majorité a fait subir à notre territoire et aux Samariens doit être entendu encore et encore puisque vous vous y refusez.

Ne vous en déplaise.

Mais à chacun son tour.

Puisque dans notre assemblée, certains de nos collègues partagent l'action gouvernementale, nous rappellerons que le gouvernement des riches a une nouvelle fois agit à marche forcée en rejetant dans le projet d'examen de loi de finances tous les amendements de gauche pour plus de solidarité et pour demeurer figer dans ses certitudes et ses dogmes.

A l'issue d'une grave crise qui a vu les inégalités s'accroître, le nombre de pauvres grandir et le pouvoir d'achat s'éroder, le gouvernement continuera cette année, comme prévu, de réduire les impôts des grandes entreprises avec le passage de l'impôt sur les sociétés de 26,5 % à 25 % et poursuivra le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les 20 % les plus aisés.

Ces baisses s'ajoutent à celles décidées précédemment qui atteignent désormais 50 milliards d'euros.

Personne ne sera dupe et ce ne sont pas les récents efforts de communication des représentants locaux de La REM qui créeront l'illusion que ces 50 milliards constituent une restitution de pouvoir d'achat aux habitants…

Non … tout le monde sait que ce gouvernement des riches et ces baisses d'impôts ont très massivement profité aux 1 % voir les 0,1 % des français les plus riches dans des proportions indécentes.

Ce qui choque le plus, c'est l'accroissement des inégalités, les nombreuses familles qui tombent dans la pauvreté découlant de la crise sanitaire.

Nous l'avions évoqué dans notre propos lors de la session du compte administratif du 22 juin 2020, couplé à l'annonce de votre plan de relance ou nous déclarions que :

« L'austérité que vous aviez érigée sur notre département a bien répondu aux desseins de l'actuelle majorité gouvernementale mais elle a contribué aussi à fragiliser notre département et nos populations face aux imprévus , nos habitants ont été fragilisés et beaucoup ont été frappés par la crise et la misère face à l'imprévu, comme elle a accéléré aussi l'impuissance de l'État à faire face à la crise ».
A l'autre bout de la chaîne, au contraire, une petite élite peut s'estimer satisfaite de la réduction des prélèvements obligatoires, avant de réformer les revenus du capital, suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune et de l'exit taxe, création de la flat tax, c'est à dire plafonnement des impôts sur les revenus du capital, soit au moins 4 milliards d'euros de cadeaux annuels.

Comme le rappelle fort justement un article publié par l'INSEE, ces réformes ont encore largement enrichi les 5 % les plus riches de la population grâce à la baisse de la fiscalité…

Associée à un classique chantage à la dette publique, la baisse des recettes fiscales constitue le meilleur moyen de justifier de la réduction des dépenses sociales.

La réforme de l'assurance chômage, celle avortée des retraites, guidées par l'unique objectif de faire des économies aux dépens d'un système prétendument déficitaire , en sont les exemples les plus probants.

Tout cela pour justifier une baisse des dépenses publiques prévue dans le cadre du programme de stabilité, puisque répétons-le, celle-ci constitue la contrepartie aux dépens des plus pauvres, des réductions d'impôts au profit des plus riches.

Comme toujours on économisera sur la santé, sur le logement, sur l'assurance chômage, sur l'APL, sur les services publics de proximité qui n'ont plus les moyens d'accomplir correctement leur mission.

Au final on économisera, ou plutôt on nous privera d'une augmentation des dotations, des compensations et toutes les recettes dues au Département .

Sans rappeler le remboursement de la dette que l'État nous doit et qui dépasse aujourd'hui le milliard.

Mais toutes les collectivités ne sont pas Marseille !

C'est dans ce contexte économique national et ses déclinaisons ou répercussions locales que vous nous livrez des éléments d'orientation pour construire le prochain BP.

Nous ne commenterons pas les prévisions financières et les possibles résultats d'exercice puisque ces montants ne sont pas clôturés, certifiés ou consolidés en ce qui concerne les participations de l'État qui devraient au mieux être stables.

A la lecture de votre rapport, vous donnez crédit à l'affirmation que nous répétons depuis des années concernant les désengagements tous azimuts des actions départementales et que vous avez toujours réfuté.

Ainsi peut-on lire au 5ème paragraphe de la page 24 la décision je cite
« Réinvestir le champ de la petite enfance »…

Pour une fois il est louable de reconnaître ce qui n'était plus fait ou mal fait et de rappeler les 14 millions d'euros retirés de ces dispositifs les 6 dernières années sans prendre en compte le domaine spécifique du handicap qui, lui, a vu son budget amputé de 6,4 millions sur un mandat .

Nous savons que ces rappels indisposent et que notre entêtement à regarder dans le rétroviseur n'a qu'un seul but, vous remémorer qu'il n'y a rien d'exceptionnel dans les mesures que vous annoncez si ce n'est que de réamorcer des dispositifs et des lignes budgétaires qui ont été malmenées.

Nous devinons tout en n'étant pas mentalistes la tentation de nous retoquer sur l'archéologie politique et économique de la démonstration.

Mais l'ensemble des actions déclinées dans les perspectives pluriannuelles en matière de dépense et les orientations politiques de 2022 laissent clairement apparaître que vous amorcez seulement une pause pour réamorcer des dispositifs qui ont été sacrifiés sur l'autel de l'austérité.

Il y a quelques temps je terminais à peine la lecture du livre « la guerre des mondes » que j'enchaînais sur le tome 2 intitulé « Refondation »!

Car il semble que cela soit toujours un tour de force que de vous faire reconnaître la portée et le résultat dangereux qui a guidé les actions départementales aux frontières du néant.

Si nous devions avoir un regard caustique ou cinglant, c'est selon, nous dirions que la BD Tintin au pays des soviets pourrait résumer les semblants de l'action départementale.

C'est-à-dire que sous les effets de communication et de l'affichage pour vanter la continuité des principes qui guident votre action en matière de solidarité sociale et territoriale (page 24 toujours) nous n'y trouvons que des décors en carton-pâte.

C'est de la grande illusion.

Nous avons bien lu les toutes les orientations politiques que vous déclinez.

En matière de solidarité envers les seniors et le handicap alors que 15 millions ont été retirés des budgets par vos majorités.

En matière d'insertion dont 6 millions ont été retirés des budgets par vos majorités.

En matière des politiques sportives et culturelles dont 14 millions ont été retirés de vos budgets par vos majorités.

En matière environnementale dont 4,5 millions ont été retirés de vos budgets par vos majorités.

En matière d'emplois et de masse salariale dont 24 millions ont été retirés de vos budgets par vos majorités.

Et nous pourrions continuer encore et encore à égrener les dégâts pour rappeler que les efforts que vous vous apprêtez à engager, peut-être, ont cette particularité non exceptionnelle d'amorcer un début de rattrapage, rien de plus .

Le chemin sera long et vous comprendrez que nous ne nous en satisfaisions pas car c'est aussi l'aveu de beaucoup de temps perdu.

Beaucoup de temps perdu et beaucoup d'agents perdus, d'agents manquants, d'agents en sous-nombre, d'agents exténués qui parlent de surcharge de travail.

Notre collègue Guillemette Quiquempois rappelait lundi dernier le quotidien de ces agents aux horaires en surcharge de travail avec des amplitudes horaires dépassant les 10 heures par jour parce que soucieux de rendre un accompagnement de qualité…

Elle nous a évoqué les tâches qui se démultiplient et des demandes d'interventions de plus en plus complexes, des injonctions qui s'enchaînent et se contredisent évoquant les prémices d'un burn out chez nos agents.

Permettez-moi de la relire :

« Les agents du département, notamment des services médicaux-sociaux, sociaux-éducatifs, éducatifs, mais pas seulement, sont le réceptacle de toute la misère sociale.

Ils et elles sont celles et ceux qui accompagnent les plus fragiles, qui entendent quotidiennement l'inentendable, l'insupportable.

Ils ont à appréhender les maux les plus rudes qu'une société puisse imposer à celles et ceux qui les subissent.

Ici c'est un enfant maltraité, violenté qu'il faut protéger, une femme victime des coups de son mari qui, si elle n'en meurt pas, il faudra la protéger très vite.

Une famille démunie expulsée de son logement qu'il faudra reloger, un usager qui vient de perdre son conjoint et qui se retrouve sans ressource qu'il faudra accompagner et soutenir, cet autre qui a perdu son emploi et qui se noie dans les démarches d'ouverture des droits.

Cet usager qui, dans le champs du handicap a besoin de soutien et de bienveillance, un mineur isolé qui aura fui son pays pour ne pas subir l'insupportable, ces enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance qu'il faudra accompagner, soutenir et protéger quotidiennement.
Ces professionnels sont mis à rude épreuve et il leur en faut de la hargne pour continuer à accompagner ceux qui souffrent.

Que d'abnégation pour ces invisibles du social qui affrontent des parcours de vie laissant sur le bord du chemin des publics cabossés. »

Nous tenions à rappeler ces mots puissants que vous a exposés lundi dernier notre collègue pour appuyer là où cela fait mal pour notre institution.

Car le compte n'y est pas pour soulager nos agents, pour les aider, les décharger et mieux les rémunérer.
La grande souffrance des agents de la protection de l'enfance est réelle et il n'y a aucune réponse qui vient soulager nos agents en manque d'effectif.

Il y a plusieurs mois nous a t-on dit qu'un comité de pilotage pour l'ASE chargé d'évaluer les dispositifs mis en place a rendu son analyse sans qu'aucune réponse soit apportée, laissant nos agents dans le plus grand dénuement, la plus grande détresse devant l'afflux des dossiers qui les submergent.

Quelle réponse apportez-vous à un découpage inadapté des 5 territoires de l'action sociale qui ne répond pas à une bonne organisation pratique des suivis, des prises en charge et des déplacements ?

A un éloignement des structures pour les publics comme pour les agents.

Comment répondez-vous à l'explosion des heures supplémentaires non rémunérées par faute de personnel ?

Comment appréhendez-vous l'indisponibilité des chauffeurs du département mobilisés par la conduite du BUS de la PMI alors qu'ils avaient en charge auparavant la prise en charge des enfants pour leur visites médiatisées, sinon de faire appel à des taxis privés, des services extérieurs avec au final des enfants livrés à eux-mêmes qui attendent le taxi pour l'aller et le retour ?

Quelles réponses apportez-vous pour réparer la chute des effectifs dans les centres routiers départementaux, moins 40 emplois en sachant qu'en période hivernale, après 3 jours de neige et verglas il est interdit aux agents de sortir car il n'y a pas le nombre d'agents nécessaires pour assurer un roulement continu en plus de l'allongement des parcours ?

Mais aussi que ces temps d'intervention en viabilité hivernale sont fortement impactés en raison de l'éloignement domicile travail des agents et en raison de la fermeture des centres routiers ?

Quelle réponse encore une fois apportez-vous à la demande renouvelée des mêmes agents qui nous ont répété leur exigence à sortir de nuit accompagnés pour assurer leur sécurité tant la multiplicité de leur attentions et des travaux a effectuer est périlleuse ?

Comment justifiez-vous que ces agents au volant de véhicules de 40 tonnes à 50 tonnes ne soient considérés comme des chauffeurs poids lourd nécessitant une sortie en binôme comme le stipule le code du travail ?

Comment justifiez-vous le surcoût pour la collectivité d'opérations externalisées pour l'élagage, la signalisation horizontale, les travaux d'installation de nouvelles glissières de sécurité alors qu'existait et existe toujours les ressources dans la collectivité, certes avec 40 agents en moins ?

Comment comptez-vous réparer la fonte de 17 agents dans l'entretien des collèges pour expérimenter une externalisation qui ne donne toujours pas satisfaction ?

Comment pouvez-vous concevoir que les équipes mobiles d'agent d'entretien et de maintenance qui s'occupent de 3 ou 4 collèges puissent être à terme incitées par la hiérarchie à changer leur résidence administrative en fonction du lieu d'intervention pour permettre à la collectivité de ne plus payer de défraiements de déplacement et pour obliger les agents à faire plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre sur leur lieu d'affectation sans compensation ?

Depuis le début de la pandémie ils ont décuplé leur temps de travail en raison des protocoles qui changent régulièrement dans l'indifférence totale de l'institution nous a-t-on informé

Comment répondez-vous aux agents et référents en charge de suivre les familles qui voient le nombre de dossiers requis passer de 30 à 35 dossiers maximum à plus de 50 dossiers ?

Comment répondez-vous à la grande souffrance des agents du garage départemental ?

Comment est-il possible que notre institution résorbe les trop nombreux dossiers en liste d'attente pour l'action éducative en milieu ouvert auprès de partenaires extérieurs alors que nous pourrions agir pour renforcer nos équipes, nos outils et structures d'encadrement ?

Comment est-il possible que vous nourrissiez des listes d'attente pour l'action éducative à domicile ?

Comment répondez-vous aux agents des MDSI qui jugent sévèrement l'organisation bancale dans leurs agences et la fausse promesse d'un département qui vend du rêve sans avoir un échantillon à tester ?

etc...

A bien lire votre document pages 38 et 39 on pourrait penser que vous comptez résoudre ces importantes questions par l'accueil et l'emploi de salariés à bas coût et sans contrat professionnel durable pour pallier aux manques de personnels dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité

De 20 à 100 PEC
De 7 à 32 apprentis
De 15 emplois non permanents à durée déterminée
De 100 volontaires au service civique

A cela s'ajoute quelques autres créations de poste à des emplois stratégiques qui ne résorberont pas les cruels manquements des corps de métiers que nous avons évoqué.

Vous aurez compris cher-e-s collègues qu'après avoir fait un tour d'horizon de la question sociale et de l'emploi qui mine et dégrade la vitrine et l'efficacité de notre collectivité nous fassions la proposition d'un PPE, c'est à dire d'un plan pluriannuel pour l'emploi, pour investir dans le recrutement des personnels et agents dont nous avons besoin , pour améliorer les carrières, les avancements et le bien être au travail parce que nous partons de loin et parce que les samariens attendent pour toujours être mieux servis.

Nous vous remercions

**Intervention DOB 13/12/2021 - Angelo Tonolli**

Monsieur le président,
Chers collègues,

Une campagne électorale nauséabonde, aux relents nationalistes et xénophobes, nous guette pour les prochains mois.
Un spectre de la pandémie, qu'on pensait un temps éloigné de nous, fait sa réapparition et menace la fin de l'année.
Une triple crise sanitaire, sociale et environnementale frappe durement nos concitoyens et concitoyennes et menace les plus précaires dès aujourd'hui.
Dans ce contexte difficile, nous sommes invités à nous prononcer sur les orientations budgétaires de votre majorité.

Comme vous l'avez rappelé dans vos rapports, Monsieur le président, jamais l'échelon départemental n'a autant prouvé son utilité qu'en temps troublés. Chaque euro dépensé par le Département peut aider un samarien ou une samarienne confronté à de graves difficultés. Ce doit être notre boussole. Nouveaux élus, nous mesurons les responsabilités qui nous incombent. Et nous avons examiné votre projet budgétaire, sans sectarisme.

En cette fin de semestre, il est coutume d'organiser des conseils de classe. Permettez-moi donc, Monsieur le président et mesdames et messieurs les vice-présidentes et vice-présidents, de vous adresser notre bilan : Ces ambitions budgétaires, présentées aujourd'hui, méritent nos encouragements. Il est vrai que votre discours est séduisant.

Vous nous promettez plus de 100 millions d'euros d'investissement pour le budget de 2022. C'est nettement plus qu'en 2021. Nous saluons l'effort consenti par une majorité qui a démontré, par le passé, sa préférence pour le tour de vis plutôt que la dépense publique. Nous sommes heureux de constater votre conversion très progressive aux idées de gauche, montrant qu'en politique, personne n'a le monopole du bon sens.

Vous mettez au cœur de vos intentions la hausse de la rémunération des travailleurs et travailleuses médico-sociaux, notamment des auxiliaires de vie à domicile - une mesure pour laquelle nous militons depuis notre entrée dans cet hémicycle.

Face au cercle vicieux du chômage et de l'exclusion sociale, vous souhaitez renforcer le parcours d'accompagnement et le soutien aux personnes bénéficiaires du RSA. Comme nous !

Vous souhaitez agir sur la transition écologique avec 80 millions d'euros pour moderniser les collèges pendant le mandat, avec une attention particulière pour la solarisation et la rénovation thermique. Comme nous ! Vous voulez promouvoir les mobilités douces. Comme nous ! Les circuits courts d'alimentation. Comme nous ! Le tourisme durable. Comme nous !

Rassurez-nous, vous avez bien siégé ces cinq dernières années ? Etiez-vous bien de ceux qui s'armaient d'un sécateur à l'approche des débats d'orientation budgétaires ? Parfois, on peut s'interroger... Après tout, tant mieux si le vent a tourné.

Vous l'avez bien compris, nous sommes favorables aux principes généraux de votre budget. Nos électeurs ne comprendraient d'ailleurs pas que nous ne coopérions pas. Nous nous sommes engagés, pendant notre campagne, à adopter une attitude constructive, en lien avec les besoins de nos cantons. C'est aussi notre façon de répondre à l'hystérisation et la polarisation ambiante du débat public. Laissons les postures politiciennes aux débats sur les chaînes d'info et à l'effarante campagne présidentielle qui débute.

Néanmoins, vous l'imaginez bien, nous resterons vigilants quant à l'application de ces belles paroles. Certes, le menu est séduisant mais nous resterons sur nos gardes, la cuisson du plat pourrait encore être ratée.

Nous percevons déjà certaines limites et serons particulièrement attentifs à la traduction des intentions en actes. C'est aussi cela le rôle d'une opposition constructive.

La hausse des rémunérations des auxiliaires de vie ne doit pas uniquement se réduire aux faibles avancées du Ségur de la santé. Les petites revalorisations de salaire sont un point de départ, pas un point d'arrivée ! Il faut aller plus loin. Nous devons créer un véritable service public de l'aide à domicile. Et il faut voir plus large en couvrant aussi bien les travailleuses de l'aide à domicile dans le public, le privé et l'associatif. Plus globalement, notre Département doit devenir le fer de lance de la bataille pour la revalorisation de l'ensemble des métiers sociaux et socio-médicaux. Encore, la semaine dernière, ils étaient nombreux à manifester à Amiens, et partout en France.

La transition écologique demande aussi de l'ambition. Plus d'ambition. Je pense par exemple aux aides agricoles. Elles doivent prioritairement aller vers les exploitations vertueuses. Il faut les conditionner à la taille de l'exploitation, aux types de culture ou d'élevage et aux techniques. Sur l'énergie également, où l'autosuffisance de notre territoire doit faire l'objet d'un plan décennal.

Vous insistez aussi beaucoup sur la dématérialisation des procédures administratives. Gare à la numérisation excessive auprès des usagers ! Sur le terrain, on nous demande avant tout une présence physique. Tout le monde n'est pas équipé en informatique et tout le monde ne maîtrise pas l'outil. Rien ne remplace la présence d'un service public de proximité. Cette proximité permet l'humanité et c'est bien souvent ce qui peut manquer aux administrations.

Pour conclure, nos encouragements pour vos engagements sont donc sujet à caution, Monsieur le président. Ils ne demandent qu'à être validés par vos actes. Les félicitations du jury sont encore loin. Et nous serons là pour vous rappeler à vos promesses à chaque session. C'est le sens de notre action au sein de ce conseil départemental.

Session du 13/12/2021

*Intervention Frédéric Fauvet, Président du groupe « La Somme en commun »*

Une nouvelle mandature départementale s'est ouverte en juin dernier, entrainant un renouvellement de notre assemblée. Nous abordons donc en quelque sorte un nouveau cycle, percuté par une situation particulière sur le plan sanitaire, sociale et économique.

Alors j'ai envie de m'interroger : Qu'est ce qui nous divise fondamentalement ?

Pas la défense de la culture et la langue Picarde j'espère. C'est le sens du vœu que nous vous proposons face aux décisions envisagées au sein de l'Education Nationale.

Qu'est ce qui nous divise fondamentalement ?

Une vision différente de certains sujets de société et des priorités de l'action publique. Au récent congrès des Départements de France, vous avez soutenu des propositions sur lesquelles nous ne retrouvons pas : fédérer et financer les systèmes de supervision et d'exploitation des données de vidéoprotection, flécher les allocataires du RSA vers des métiers qui ne correspondraient pas à leurs compétences sous prétexte que ces métiers sont en tension, suspendre les allocations familiales des parents d'enfants placés … Et quand vous voulez renforcer la lutte contre la fraude au RSA, nous revendiquons de lutter d'abord contre le non-accès au droit.

Mais nous souhaitons dépasser ces points de divergence. Notre démarche, nous la voulons constructive pour démontrer que nous sommes, au-delà de nos différences, force de propositions.

Artisans décisifs de la fraternité territoriale, les Départements sortent renforcés par l'épreuve des faits. Ils ont joué à plein leur rôle de protection de la population face à la pandémie de la Covid-19. Les Départements sont également la collectivité la mieux à même d'endiguer les inégalités qui, malgré nos appels à la solidarité nationale, continuent d'être creusées entre classes sociales et entre territoires, les deux parfois s'alimentant. Ils sont par ailleurs aujourd'hui en bonne place pour défendre le contrat républicain de l'égalité territoriale.

Nous réaffirmons donc ici l'impératif de solidarité qui définit plus que jamais le socle de nos compétences. Mais cet impératif nécessite que nous soient laissés les moyens nécessaires à notre action publique. Des « Pactes de Cahors » aux décisions gouvernementales généreuses (et fondées) que nous devons in fine financer en tout ou partie, comme la prime de feu des pompiers ou la revalorisation des métiers du domicile, nous vivons un étranglement financier progressif. Alors que nous sommes le seul niveau de collectivité à avoir pratiqué une péréquation horizontale, aucune avancée n'a été constatée concernant la péréquation verticale. Or, l'État ne peut demeurer sourd à nos revendications les plus légitimes concernant notre autonomie fiscale, et les réponses par contractualisation ne sont pas de nature à apporter les solutions que nous appelons de nos vœux. Il faut donc nous redonner les moyens d'agir.

Car les urgences sociétales sont là : aboutir enfin à une Loi Grand Âge et autonomie, mettre en œuvre un plan national massif pour la pédopsychiatrie, qui concerne 1/3 des enfants de l'ASE, apporter de réelles solutions à l'augmentation de la grande pauvreté, développer des projets d'habitat et de logements dignes pour que tout le monde ait un toit à un coût supportable, redonner espoir à une partie de notre jeunesse qui n'en a plus.

Pour cela, un nouvel acte de décentralisation est impérativement nécessaire, un « Pacte girondin » qui ne pourra être fondé sur des demi-mesures sans ambition. Avec des transferts qui aient du sens, et dont les garanties de compensation financière soient gravées dans le marbre, à leur juste mesure. Nous ne nous contenterons donc pas d'une Loi E. « E comme épicerie », ce à quoi ressemble aujourd'hui la Loi appelée 3Ds ou 4D.

Quelques pistes et propositions qui répondent à 3 défis majeurs pour nos départements :

**Un défi social**, parce que les Départements demeurent les garants du modèle social français tout en innovant en permanence.

Créer un service public de prévention de la santé de l'enfant et de l'adolescent de 0 à 18 ans, mettre en place un conventionnement sélectif des praticiens médicaux pour les orienter dans les zones sous-dotées, soulager les aidants familiaux, développer les Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en créant un écosystème favorable au déploiement de structures de l'ESS. Et bien entendu, et c'est un point de divergence partisane, intégrer les jeunes de 18 à 25 ans dans notre système de protection sociale qui aujourd'hui les exclut, en permettant notamment l'expérimentation d'un revenu de base.

**Un défi citoyen**, parce que les Départements doivent être les fers de lance d'un renouveau solidaire et démocratique

Créer un droit d'interpellation citoyenne, initier un plan de cohésion numérique, lutter contre le décrochage scolaire, créer un parcours laïque et citoyen au collège, voici quelques-unes de nos propositions.

**Un défi environnemental,** parce que le Département est l'acteur incontournable de l'écologie des territoires

Viser l'excellence alimentaire via un service de restauration collective avec l'objectif de 100% de produits frais d'origine locale et la plus bio possible, élaborer collectivement un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle départementale, concevoir un plan vélo départemental ambitieux en lien, notamment, avec les intercommunalités, accompagner de façon massive les personnes en situation de précarité énergétique, voici quelques idées et priorités que nous portons.

Dans notre département, notre <u>préoccupation majeure dans ce DOB tient sur les femmes et les hommes chargés de mettre en œuvre le projet départemental.</u>

Comment faire face à cet accroissement d'activités, à la conduite de ces projets sans que les équipes du Département soient renforcées ?

On nous annonce que, hors GVT, tous ces dispositifs, tous ces nouveaux investissements seront réalisés à masse salariale constante !

Nous constatons que les quelques créations de postes sont très majoritairement des emplois précaires ou aidés ! CUI, PEC, apprentis, Contrat de projet, CDD, services civiques !!! alors que dans le même temps on constate la suppression de 10 postes budgétaires, dans la suite de départs à la retraite ou de mobilités non remplacées.

A la fois, cela ne nous semble pas inscrire le travail des agents du département dans la durée et la nécessaire stabilité. Et ce n'est pas le signal qu'attendent les personnels du Département. La forte mobilisation lors du récent mouvement social la semaine dernière en témoigne : la situation de nos personnels est difficile.

C'est le sens du vœu sur les agents du médico-social que nous vous proposons lors de cette session. La responsabilité est partagée. D'une part l'Etat doit réformer et faire évoluer le cadre et les financements de leurs missions. De l'autre le conseil départemental doit prendre sa part dans l'amélioration des conditions de travail et les moyens affectés : protection de l'enfance, assistants familiaux, garage départemental, agent des routes, effectifs dans les collèges … les problèmes identifiés se multiplient, les difficultés s'accroissent et les tensions se renforcent.

Permettez-moi de reprendre quelques extraits de la déclaration syndicale lors du dernier CHSCT, la semaine dernière :

« La vitrine départementale que vous présentez aux samariens est belle et attrayante, mais malheureusement l'arrière-boutique est tout autre et se casse la figure.

Les agents souffrent en silence, ne sachant vers qui se tourner, et ayant perdu confiance en leur employeur … Il est grand temps d'ouvrir les yeux sur ce que les agents subissent réellement au quotidien, d'engager une vraie concertation avec eux, ne plus entendre mais écouter ce que les représentants du personnel ont à vous dire, et arrêter de croire que les agents s'opposent aux changements… ».

Des efforts, des moyens supplémentaires doivent être envisagés.

Dans ce DOB nous retrouvons sur les investissements par contre une partie de nos préoccupations, avec cet objectif de + de 100 m€ de dépenses annuelles. L'effort conséquent, dès 2022, permettra de rattraper quelques retards, notamment sur le patrimoine de nos 50 collèges publics qui nécessitent un plan massif de rénovation et de requalification. C'est la priorité des priorités. Au delà d'une compétence obligatoire du département, il en va de l'avenir de nos jeunes en créant les conditions d'étude et d'accueil favorables, parfois même simplement décentes.

Dans le prolongement de cette préoccupation, nous souhaitons que les travaux sur la « sectorisation » des collèges puissent avancer, permettant ainsi de peut-être répondre à des situations déséquilibrées sur certaines zones de notre territoire. La démographie scolaire des prochaines années nous permet d'entrevoir et de concevoir des collèges à taille « humaine ». Saisissons également cette opportunité pour rééquilibrer l'offre à certains endroits, comme sur le Sud-Ouest d'Amiens où de nouveaux quartiers et de nouvelles écoles se construisent.

Les autres chantiers d'investissement sont nombreux mais manquent peut-être d'audace et d'imagination. Nous voulons un département bâtisseur, visionnaire, qui anticipe.

Nous souhaitons qu'une part significative de ces investissements soit résolument tournée vers la Transition écologique de notre département. Avec la possibilité d'une règle « verte » sur la totalité des choix opérés : pas une décision sans qu'elle ne soit regardée pour son gain pour la planète, son impact environnemental.

Nous sommes et nous serons force de propositions sur tous les sujets.

Force est de constater, avec ce texte d'Orientations Budgétaires, que même si la majorité départementale est identique, les orientations sont différentes voire opposées. Ceux qui ont hier mis en œuvre une politique d'austérité budgétaire et abandonné des pans entiers des politiques départementales, semblent découvrir aujourd'hui l'urgence d'investir et la nécessité d'agir face aux crises. C'est la refondation de la refondation.

Ceux qui ne juraient que par l'orthodoxie budgétaire et la capacité de désendettement de la collectivité, envisagent un virage complet et s'apprêtent maintenant à emprunter massivement dans les prochaines années. C'est la refondation inversée.

En commission des Finances, on nous annonce en effet que la capacité de désendettement du Département de la Somme sera dans 3 ou 4 ans, allongée jusqu'à 6 ou 7 ans. Soit peu ou prou la situation de 2015 qui, à vos yeux, était insupportable.

Certes nous attendrons la véritable traduction de ces intentions lors de la construction du Budget primitif en janvier 2022, mais je souhaite d'ores et déjà proposer à mes collègues de la majorité des séances de gymnastique, afin de les préparer au grand écart, ou une thérapie de choc pour lutter contre l'amnésie ou les têtes à queue.

Je leur proposerai également un GPS afin de savoir naviguer entre la dénonciation de l'action du gouvernement actuel et le soutien affiché par certains membres de la majorité départementale à Emmanuel Macron.

J'aimerai également que nous ayons une pensée amicale pour le Sénateur, et ancien Président, Laurent Somon, dont le travail ingrat pendant son mandat va être dilapidé en quelques décisions, victime d'une forme de « en même temps », dont les soutiens du Président de la République ont le secret. Quelle remise en cause ! Quel désaveu !

L’opposition avait donc raison. Nous avions donc raison. Sur les besoins d’accompagner les habitants qui souffrent, sur la nécessité de préparer l’avenir de ce département. Avec ce « Stop and go » j’ai l’impression que nous avons perdu du temps, beaucoup de temps, de précieuses années …

Mais il n’est jamais trop tard. Et si nous continuerons à demander de véritables priorités et une nécessaire cohérence, parfois en questionnant, parfois en nous opposant, pour prendre les bonnes décisions, vous nous trouverez à vos côtés.

Je vous remercie.

# Session du Débat d'Orientation Budgétaire 2022
# 13 décembre 2021

*Discours prononcé par Margaux Delétré, Conseillère départementale d'Amiens-7, Co-présidente de groupe Unis pour la Somme*

---

Monsieur le Président,

Monsieur le Sénateur,

Mes chers collègues,

Comme à son habitude, le Conseil Départemental se prépare à adopter son budget avant le début de l'exercice auquel il se rapporte. Ainsi, le budget du département pour 2022 sera-t-il soumis à l'assemblée en février prochain et la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, en amont du vote de leur budget par les collectivités territoriales correspond à une exigence de la loi.

Le contexte sanitaire, de nouveau incertain, avec son cortège de conséquences sociales, économiques et sociétales, place une nouvelle fois l'institution départementale en première ligne sur tous les fronts et impactera nécessairement notre équation budgétaire comme vous l'exposera sans doute notre vice-présidente aux finances.

L'année dernière, le Conseil Départemental avait démontré sa proximité et sa réactivité, grâce à l'implication de nos agents, en télétravail ou sur le terrain, ainsi que de nos élus. Par l'adoption d'un ambitieux plan de relance, nous nous sommes donnés les moyens de soutenir les communes, associations et l'économie samariennes.

Nous répondrons toujours présent pour soutenir les plus fragiles, accompagner les collégiens et assurer la continuité du service public départemental.

Cette crise a fortement impacté le secteur social et médico-social. Je veux saluer, au nom des élus du groupe de la majorité, l'engagement des personnels qui accompagnent les plus fragiles, les enfants et les familles en difficulté car je sais qu'ils sont confrontés à beaucoup de souffrance et peuvent se sentir découragés devant l'ampleur de la tâche. Je veux aussi saluer les formateurs du médico-social qui cherchent des solutions pour faire face à la perte de vitesse et au manque d'attractivité de certains diplômes et métiers du secteur médico-social. Le Département, acteur majeur des solidarités, sera à vos côtés pour répondre à cette difficulté, enjeu crucial et d'avenir quand notre population vieillit et que le besoin d'accompagnement ne cesse de grandir.

Nous devons poursuivre nos actions au plus près des lieux de vie des personnes, les accompagner à leur domicile et agir en prévention afin d'éviter des recours subis aux établissements. Une attention toute particulière doit aussi être portée aux plus jeunes : aux jeunes qui ont souffert, qui souffrent et qui souffriront demain ; pour que le repérage et l'accompagnement des enfants en danger et des familles en difficulté soit l'affaire de tous, tout comme doit l'être l'accès à l'emploi et à la formation.

S'agissant de nos collèges, nous sommes pleinement mobilisés. Au nom de notre assemblée, je tiens à remercier les agents départementaux qui y travaillent. Ils réalisent un formidable travail au quotidien et sans aux, le service de l'Education nationale ne pourrait se tenir convenablement. Pour être présente, comme vous, dans le collège du canton sur lequel je suis élue, je peux témoigner de l'implication, du dévouement et de la volonté constante de tous ces agents pour apporter le meilleur service possible aux élèves et à la communauté éducative.

Dans nos services routiers, les mesures d'adaptation sont en cours afin de garantir le meilleur déroulement du service hivernal. Les aménagements de chaucidou qui doivent protéger les cyclistes se poursuivent et je veux saluer les agents départementaux pour leur investissement et leur sens des responsabilités.

Aux acteurs de la culture et du sport, je veux dire que la sinistrose ne doit pas vous atteindre. Vous êtes, vous aussi, touchés de plein fouet par la crise sanitaire et les difficultés de reprise mais vous avez su vous adapter, vous réinventer et innover. Le Département construit avec vous les clefs d'une reprise de la vie culturelle et sportive en soutenant vos initiatives et en pensant à de nouvelles actions.

Dans cette période si particulière, nous sommes aussi et encore plus attentifs à maintenir un dialogue social de qualité. Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes que nous examinerons toute à l'heure est une des clefs de ce bien-vivre ensemble qui donne sens à notre engagement.

*

Plus que jamais mes chers collègues ; notre action doit être placée sous le sceau de la solidarité et de l'ambition. Sans faire table rase du passé, ce DOB intégrera aussi des réponses à des questions que l'actualité nous pose ou des orientations que nous souhaitons différentes de nos politiques publiques menées jusqu'à ce jour. Evoluer sans se renier, amender sans dénaturer ou abonder sans substituer, la construction budgétaire est un exercice que nous savons fragile mais qui s'illustre et se manifeste par la participation active des élus de tous les bancs de cette assemblée lors des commissions à la préparation de nos travaux. C'est une volonté départementale que nous souhaitons exprimer pour démultiplier les effets de nos actions conduites. Et de réaffirmer ceci : Oui, l'action des départements a un sens. Oui, cette maille d'administration territoriale dont nous ne cessons de dire qu'elle permet la bonne articulation entre le local et le national souhaite aussi pouvoir s'investir dans des problématiques autres, encore inexplorées ou que des lois lui ont enlevées parce que cela fait sens. Dans plusieurs domaines et particulièrement en matière de handicap, nous souhaitons être au mieux à l'avant-garde ou au pire à l'initiative pour proposer de nouveaux champs d'investigation.

Sur la défense de notre langue régionale, comment ne pas perdre notre latin ? Le Gouvernement reconnaît et accepte que la langue de nos voisins soit enseignée à l'école mais pas la nôtre ! Quelle profonde injustice. Quel mépris pour notre culture et notre histoire. Le Président Haussoulier a adressé un courrier au Premier Ministre le 30 novembre dernier. Députés, sénateurs, cher Laurent, et président de région ont fait de même. L'opposition propose aujourd'hui un vœu mais nous sommes déjà dans l'action : j'ai reçu la semaine dernière les représentants de l'Agence régionale de la langue picarde. Je leur redis publiquement que le Département de la Somme aime le picard, qu'il protégera son patrimoine et qu'ils peuvent compter sur nous pour le défendre et le faire vivre avec ardeur.

Sur le champ de l'alimentation, comment ne pas, dans un département comme le nôtre, s'impliquer davantage. A l'heure où les chiffres du dernier recensement agricole paraissent, alors que nous échangeons avec de nombreux acteurs agricoles, conscients de la nécessité de développer encore plus une alimentation locale et de qualité, davantage en adéquation avec nos concitoyens, en garantissant la pérennité et le développement des filières agricoles, il vous sera proposé dans les mois à venir d'engager une stratégie concrète notamment sur le volet de l'approvisionnement local et de la sensibilisation à l'éducation alimentaire.

En matière de développement durable et alors que la future loi climat s'est vue censurée en Allemagne car « non conforme aux droits fondamentaux des jeunes générations », nous amplifierons notre démarche transversale et volontariste, solidaire aussi vis-à-vis des communes et des EPCI afin d'œuvrer collectivement à endiguer les effets de l'accélération très, trop forte du changement climatique, accélération inédite par sa rapidité et son ampleur. Dans notre département, toutes les collectivités ont délibéré pour lancer l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territoire, même la seule communauté de communes qui n'y était pas obligée. Il faut le souligner, souligner la responsabilité et le rôle que chacun doit avoir sur le territoire pour répondre à des enjeux majeurs :

- les aménagements vertueux, l'accompagnement de la transition de l'agriculture
- la réduction d'énergie dans l'habitat, le tertiaire et l'industrie, le développement des énergies renouvelables et de récupération
- proposer des mobilités optimisées et partagées
- réduire l'impact sur l'environnement et les ressources
- engager le développement éco vers la transition énergétique.

Sur ce sujet et durant tout notre mandat départemental, il nous faudra intégrer systématiquement l'adaptation au changement climatique dans nos politiques, veiller à la sobriété énergétique et poursuivre nos efforts.

*

Sans transition et alors que mon intervention touche à sa fin, je ne peux terminer sans remercier la région pour le prêt de ses espaces. L'intelligence collective passe aussi par la mutualisation et même s'il n'y a qu'une porte entre nos deux collectivités, nous sommes reconnaissants d'avoir pu compter sur eux.

Monsieur le Président, cher Stéphane, la période est encore incertaine alors nous aurons à oser, à imaginer demain et espérer, œuvrer à ce que le plus grand nombre aspire à venir dans la Somme pour y vivre une parenthèse, un moment d'exception et pourquoi pas s'y installer à jamais. Vous pouvez compter sur les élus de votre majorité pour être aux rendez-vous des politiques à construire et surtout, surtout, au service de tous les habitants de ce département.

Je souhaite avoir une pensée toute particulière, à l'approche des fêtes de Noël, pour toutes celles et ceux qui, engagés au service de notre sécurité ET de notre santé, ne seront pas auprès des leurs le soir du réveillon. Je veux leur dire toute la reconnaissance qu'est la nôtre. Enfin, comment ne pas penser aux personnes isolées, qu'elles soient âgées ou non, qui traverseront seules cette période des fêtes. Remercions les maires, les élus des conseils municipaux, les CCAS, les voisins, les citoyens et bénévoles d'associations qui répondront présents et garantissent le bien-vivre de notre société.